



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire en attente d'une analyse complète de la Direction de la santé publique

Rimouski, le 15 décembre 2016 – La Commission scolaire des Phares a reçu un avis de la Direction de la santé publique (DSP) à la suite d'une demande adressée le 1^{er} décembre dernier concernant l'école Paul-Hubert–du Grand Défi.

Cet avis fait l'objet actuellement d'échange entre la DSP, la Ville de Rimouski et la Commission scolaire.

À cet effet, une rencontre aura lieu en début de semaine.

D'autres informations seront émises suite à cette rencontre.

- 30 -

Source : Julie Gaudreault, conseillère en communication
Commission scolaire des Phares
418 318-6000

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.